

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS1276

présenté par

M. Causse, Mme Dupont, Mme Pompili, Mme Marsaud, M. Travert, M. Mendes, M. Abad,
Mme Piron, M. Pellerin, Mme Brulebois, Mme Melchior, Mme Tiegna, Mme Pouzyreff,
M. Royer-Perreaut, M. Sorez, M. Perrot, M. Jean-Philippe Tanguy, Mme Brugnera, M. Girardin,
M. Larsonneur, M. Belhaddad, Mme Delpech, M. Bouyx, M. Alauzet et Mme Maillart-
Méhaignerie

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.